

Les critères de réussite des luttes naturelles de printemps

Les taux de fertilité des luttes de mars à juin sont plus variables que ceux obtenus en automne. Quatre critères les influencent tout particulièrement.

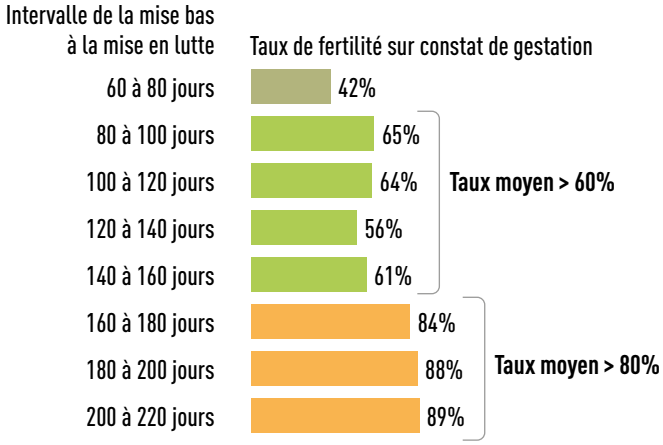
1. Trois mois de repos entre le sevrage et la mise en lutte

L'intervalle entre la date de la dernière mise bas et celle de la mise en lutte est l'un des principaux critères influençant le taux de fertilité des luttes de contre saison. Ainsi, celui-ci dépasse 80 % lorsque cette durée est supérieure à 160 jours contre environ 60 % entre 80 et 160 jours[1] (graphe 1). Avec des sevrages à 70 jours d'âge des agneaux, cela signifie que les brebis doivent être taries depuis au moins 3 mois pour atteindre le seuil des 80 % de fertilité.

C'est bon à savoir

Le taux de fertilité semble amélioré lorsque les béliers sont introduits à la même date d'une année sur l'autre.

1 • DES BREBIS PLUS FERTILES AVEC UNE SEULE MISE EN LUTTE PAR AN



Source : CIIRPO 2022 (projet So-Perfects)



UN TAUX DE FERTILITÉ DE 70 %

est considéré comme correct pour des luttes de printemps.

Les luttes naturelles de printemps sont réservées aux brebis qui dessaisonnent (races, lignées...)

CIIRPO

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele

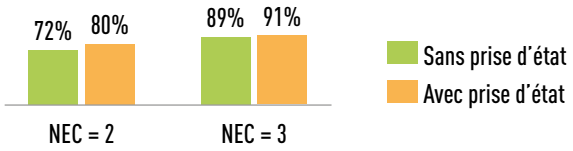
2. Des brebis en bon état ou en prise de poids

Comme en lutte naturelle d'automne, l'état corporel des brebis et son évolution pendant la lutte influencent leur taux de fertilité au printemps (graphe 2). Les critères de réussite sont les mêmes, à savoir :

- Si les brebis sont en bon état à la mise en lutte (note ≥ 3), une prise de poids pendant la lutte n'est pas nécessaire mais elles ne doivent pas maigrir ;
- Si les brebis sont assez maigres à la mise en lutte (note < 3), elles doivent impérativement prendre de l'état pendant la lutte.

2 • LES BREBIS EN BON ÉTAT SONT PLUS FERTILES*

Taux de fertilité sur constat de gestation



*Résultats obtenus avec des brebis mises en lutte plus de 80 jours après la mise bas

Source : CIIRPO 2022 (projet So-Perfects)



La recommandation d'un mâle reproducteur pour 20 à 25 femelles reste de mise.

3. Trois cycles de lutte ou deux cycles précédés d'un effet mâle

Au printemps, ce sont les béliers qui déclenchent les ovulations d'une majeure partie des brebis et le premier cycle est en général peu fécondant. La réalisation de trois cycles de lutte, soit 51 jours, est par conséquent préconisée. Une autre solution consiste à utiliser des béliers vasectomisés. Introduits dans les lots pendant 14 jours, ils sont ensuite remplacés par les mâles reproducteurs pendant au moins deux cycles. Dans ces deux cas de figure, le taux de fertilité passe de 52 % à 80 % par rapport à une durée de lutte plus courte[1].

Toutefois, ces généralités doivent être nuancées, car elles masquent des disparités importantes. Par exemple, deux éleveurs suivis dans le cadre de cette étude[1] réalisent chaque année deux cycles de lutte, sans recours au bélier vasectomisé au préalable. Avec des mises en lutte en mars, toujours à la même date, des brebis en bon état ou en prise de poids au cours de la lutte, les taux de fertilité dépassent 80 %. Dans les 17 premiers jours d'agnelage, 70 % des brebis ont mis bas.

4. Éviter les agnelles

En lutte de printemps, les taux de fertilité sont en règle générale médiocres et irréguliers chez les agnelles. Pour assurer des résultats corrects lors de la première mise à la reproduction, une synchronisation hormonale des chaleurs est conseillée (hors agriculture biologique).

PLUS D'INFOS EN LIGNE :
L'EFFET MÂLE
EN 6 QUESTIONS/RÉPONSES

EN RÉSUMÉ

Les 4 critères de réussite des luttes de printemps :

- **Au moins 160 jours entre la dernière mise bas et la mise en lutte,**
- **Des brebis en bon état corporel ou en reprise d'état,**
- **Des durées de lutte de 51 jours,**
- **À réserver aux brebis adultes et éviter les agnelles.**

[1] Analyse des performances de 3 459 brebis suivies en élevages et mises en lutte de mars à juin dans le cadre du projet So Perfects piloté par le CIIRPO et financé par la région Nouvelle-Aquitaine et l'Europe (FEADER).

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage
  Tél. : 06 45 32 24 87 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet :
  www.inn-ovin.fr et www.idele.fr/ciirpo

08/2026 - Document réalisé avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Cofinancé par l'Union européenne
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
CO-FINANCÉ PAR RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Pub 00263111082 - ISBN 978-2-7148-0223-1 © Photos : CIIRPO